

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Enquête relative à :

la déclaration d'utilité publique du Forage F2 en vue de la captation des eaux issues du Forage F2 situé sur le ban communal de Frémestroff l'établissement des périmètres de protection et l'autorisation d'utilisation de l'eau à des fins de consommation humaine.

En exécution de l'arrêté du n° 2016 - DLP / BUPE.126 du 23 mai 2016 de Monsieur le préfet de la Moselle

je, soussigné(e), M. Alain GRAILLAT Commissaire enquêteur

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

15 jours, du 14 juin 2016 au 28 juin 2016  
les 14 juin de 18 à 19 h. et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
24 juin de 18 à 19 h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
28 juin de 18 à 19 h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les observations du public.

A \_\_\_\_\_, signature \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

## Première journée :

le 14 juin de 18 à 19 h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

1 - Observations de M<sup>(1)</sup>

(1) Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE

COMMUNE DE FREMESTROFF

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux en vue de :

1. la captation des eaux issues du forage F2 situé sur le ban communal de Frémestroff
2. l'établissement des périmètres de protection autour de ce point d'eau
3. l'autorisation d'utilisation de l'eau à des fins de consommation humaine.

réf. 501 053

Enquête publique préalable à la DUP des travaux en vue de l'utilisation à des fins de consommation humaine de l'eau prélevée par le forage F2 situé sur la commune de Frémestroff  
Tribunal Administratif de Strasbourg - Décision E16000094/67 du 18 avril 2016

Le 28 JUN 2016 à 19 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M Laurent FILLIUNG, maire de Frémestroff

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 15 jours consécutifs,

du 14 au 28 juin 2016

de 18 heures 00 à 19 heures 00

et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

+ lors des permanences mairie habituelle.

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

4. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

5. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

signature Laurent FILLIUNG  
Le Maire de Frémestroff  


Permanence du Mardi 14  
de 18 à 19h

Alain GRILLAT  
Commissaire-Enquêteur  
14 juin 2016

Aucun visiteur lors de la permanence.  
Aucune observation enregistrée.

A. GRILLAT



Permanence du Vendredi 24 juin 2016  
de 18 à 19h.

Alain GRILLAT  
Commissaire-Enquêteur

Aucun visiteur lors de la permanence.  
Aucune observation enregistrée.

A. GRILLAT



Permanence du Mardi 28 juin 2016  
de 18 à 19h

Aucun visiteur lors de la permanence.  
Aucune observation enregistrée.

A. GRILLAT



AG

Enquête publique préalable à la DUP des travaux en vue de l'utilisation à des fins de consommation humaine de l'eau prélevée par le forage F2 situé sur la commune de Frémestroff  
Tribunal Administratif de Strasbourg - Décision E16000094/67 du 18 avril 2016

Le 28 JUIN 2016 à 19 heures 00,  
Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné(e), M Laurent FILLIUNG, maire de Frémestroff  
déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 15 jours consécutifs,  
du 14 au 28 juin 2016  
de 18 heures 00 à 19 heures 00  
et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
+ Pas de permanences mairie habituelle.

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages nos \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
4. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
5. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

signature Laurent FILLIUNG  
Le Maire de Frémestroff  
